

**FORUM DES ORGANISATIONS NATIONALES
DES DROITS HUMAINS EN MAURITANIE
(FONADH)**



DECLARATION

Un appel à l'assassinat d'une militante des droits humains nous interpelle tous !

En effet, notre camarade, Aminétou Mint el Moctar Présidente de l'Association des Femmes Chefs de Familles (AFCF), subit depuis quelques jours la menace de mort et de mutilation, de la part d'un groupe qui se fait appeler « les amis du Prophète » (SAW).

Cette menace, transmise à travers les réseaux sociaux, par **Yehdih Ould Dahi** qui s'est présenté en révélant ses contacts téléphoniques et son adresse électronique, lui est adressée sous la forme d'une fatwa.

Yehdih Ould Dahi appelle à tuer Aminétou et à lui crever les yeux, sous le prétexte qu'elle est une mécréante. Depuis la parution de cette fatwa, des sbires sont lancés à la poursuite de notre camarade.

Que reproche ce groupe à Aminetou ? Au cours d'un entretien avec la presse relatif à la situation des droits de l'homme en Mauritanie, Aminétou a simplement exprimé son point de vue en faveur du respect des droits humains dans notre pays, en demandant qu'un procès équitable soit accordé au détenu d'opinion Mohamed o/ M'hkair, position que nous partageons tous. Le fait d'avoir donné son opinion ne mérite pas cette réaction dangereuse et pour le moins inconcevable dans un Etat de droit.

Les autorités mauritaniennes chargées de la sécurité de tous les citoyens, doivent prendre toutes les dispositions pour interpeller l'auteur de ce genre de menaces et le traduire en justice.

Face à cette situation de menace grave aux libertés fondamentales, garanties par la Constitution de la République Islamique de Mauritanie, nous responsables et militants des droits humains dont les organisations sont regroupées au sein du FONADH :

- Condamnons avec la dernière énergie cette menace et ce harcèlement ;
- Exprimons notre solidarité agissante avec notre camarade Amintou Mint El Moctar ;
- Rendons l'Etat mauritanien, garant de la sécurité de tous les citoyens, responsable de tout ce qui pourrait arriver à notre camarade ;

- Appellons tous les citoyens mauritaniens épris de paix et de justice, ainsi que toutes les personnes de bonne volonté à travers le monde, à unir leurs efforts pour empêcher que ne se perpétue la loi de la jungle dans notre pays ;
- Exigeons des autorités mauritaniennes la prise de mesures idoines, en vue d'arrêter les mains criminelles qui menacent la quiétude des citoyens.

Fait à Nouakchott, le 07 juin 2014

Les signataires

Les membres du Forum des Organisations Nationales des Droits Humains (FONADH)

- **1. Association des Femmes Chefs de familles (AFCF),**
- **2. Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH),**
- **3. Association Mauritanienne pour la Promotion de la Langue et de la Culture SOONINKE (AMPLCS),**
- **4. Association pour la Renaissance du Pulaar en RIM (ARPRIM),**
- **5. Association pour le Renforcement de la Démocratie et de l'Education Citoyenne (ARDEC),**
- **6. Comité de Solidarité avec les Victimes des Violations des Droits Humains en Mauritanie(CSVVDHM),**
- **7. Groupes d'Etudes et de Recherches sur le Démocratie et le Développement Economique et Social (GERRDES),**
- **8. Ligue Africaine des Droits de l'Homme (Section Mauritanie),**
- **9. Ligue Mauritanienne des Droits de l'homme (LMDH),**
- **10. Regroupement des Victimes des Evénements de 1989- 1991 (REVE),**
- **11. Collectif des Veuves,**
- **12. Collectif des Rescapés, Amnistiés, Détenus Politiques Civils Torturés(CRADPOCIT)**
- **13. SOS – Esclaves,**
- **14. Association pour le Développement Intègre de L'Enfant (APDE),**
- **15. Association pour la Promotion de la Langue Wolof en RIM (APROLAWORIM),**
- **16. Association d'Appui au Développement à la Base (SALNDOU).**